



COMMUNIQUE DE PRESSE N°13/2024 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 23 octobre 2024 à Bujumbura, sous la présidence de son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation et l'adoption de l'ordre du jour, Son Excellence Monsieur le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qui avait eu lieu les 03, 04 et 14 octobre 2024 et qui était consacrée à l'analyse préalable des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

1. Documents de politique nationale de défense et de stratégie sectorielle, présentés par le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants

Cette Politique Nationale de Défense alignée à la Vision Burundi Pays Emergent en 2040 et Pays Développé en 2060 et au Plan National de Développement Révisé, retrace les grandes directives et les orientations du Gouvernement à travers le Ministère ayant la défense nationale dans ses attributions que la Force de Défense Nationale du Burundi met en œuvre pour organiser et consolider le système de défense nationale.

Dans cette politique, les missions de la Force de Défense Nationale du Burundi sont clairement définies et les relations avec les autres acteurs de la sécurité sont prises en compte.

La mise en œuvre de cette Politique se réalise à travers l'élaboration et l'exécution de la Stratégie Sectorielle.

Après échange et débat les deux documents ont été adoptés avec la recommandation que toutes les politiques et stratégies sectorielles s'alignent sur 2040-2060.

2. Projet de décret portant gestion des équipements et terminaux de communication électroniques raccordables aux réseaux, présenté par la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias

Le Terminal Mobile est devenu actuellement un outil particulièrement utile. Cependant, des défis existent sous plusieurs aspects, notamment son état de non-conformité, de non-homologation, de contrefaçon, etc. Aujourd'hui, la fraude au niveau des terminaux mobiles est un vrai défi pour les opérateurs mobiles, les consommateurs et les gouvernements. Les institutions concernées et les parties prenantes du secteur, éprouvent des difficultés pour faire face à ce phénomène grandissant étant donné les efforts d'innovation et de créativité déployés par les personnes et organisations impliquées dans cette activité illicite.

Pour répondre à cet impératif, il est urgent de mettre en place un décret qui s'aligne aux tendances internationales et régionales et qui établit les principes généraux. Il sera mis en application par une Ordonnance Ministérielle qui fixera les conditions, les modalités et les procédures de gestion des dispositifs de communication électroniques raccordables aux réseaux publics.

A l'issue de l'analyse, le projet a été adopté moyennant des ajustements de fonds et de forme.



3. Projet de décret portant création, missions, organisation et fonctionnement du Comité National de suivi de la mise en œuvre du pacte pour l'alimentation et l'agriculture au Burundi, présenté par le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Le principal objectif de la mise en place du Comité National de suivi de la mise en œuvre du pacte pour l'alimentation et l'agriculture au Burundi est de mobiliser des soutiens politiques, techniques et financiers pour assurer une mise en œuvre harmonieuse, efficace et rapide des accords conclus lors du Sommet de Dakar sur le thème "Nourrir l'Afrique".

C'est la meilleure façon de soutenir le secteur agricole burundais et traduire en action la volonté politique et l'engagement du Gouvernement à transformer le secteur agricole.

Le pacte national pour l'alimentation et l'agriculture mettra un accent sur la mise en place et le développement de deux agropoles, un à Karusi et un autre à Cibitoke, autour de 4 filières à savoir: le riz, le maïs, le porc et la volaille.

Après échange et débat, le projet a été adopté moyennant quelques corrections de fonds et de forme.

4. Note relative à la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle et Conférence Scientifique des Chirurgiens de l'Afrique de l'Est, Centrale et Australe (COSECSA),

2

présentée par la Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

Le Burundi a été choisi pour abriter l'Assemblée Générale Annuelle et la Conférence scientifique des Chirurgiens de l'Afrique de l'Est, Centrale et Australe (COSECSA) du 30 Novembre au 05 Décembre 2025.

Cet événement est organisé chaque année et à tour de rôle par chaque pays membre. Il s'agit d'une réunion statutaire importante pour la planification stratégique des politiques visant à augmenter le nombre de chirurgiens dans la Région et les pays partenaires, dont le Burundi, à travers les programmes de formation et d'accréditation.

L'objectif de la présente note est de demander au Gouvernement d'abriter l'Assemblée Générale du COSECSA en Décembre 2025 et de parrainer l'évènement au plus haut niveau dans tous les aspects organisationnels et logistiques.

Après échange, le Conseil des Ministres a donné son accord pour les préparatifs afin d'abriter cette Assemblée Générale et a recommandé de collaborer avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche scientifique dans ces préparatifs.

5. Divers

Son Excellence Monsieur le Président de la République a demandé aux membres du Gouvernement d'identifier, chacun dans son secteur, les priorités en termes de projets et mobiliser des investisseurs en conséquence. Il leur a demandé de savoir anticiper sur les voies et moyens de mettre en œuvre ces projets.



Il a également indiqué que la situation politique est calme à la veille des élections de 2025, contrairement aux périodes antérieures, signe de la stabilité du pays et de la maturité politique des Burundais. Il a cependant déploré la persistance de la corruption ainsi que l'injustice envers la population. Il a demandé de déployer toutes les énergies nécessaires pour lutter contre ces phénomènes. Il a, pour terminer, rappelé aux membres de l'Exécutif Burundais qu'ils doivent briller par l'exemple et se faire enrôler avant les autres en de se préparer à ce rendez-vous électoral prochain qui est, non seulement un droit mais également, un devoir.

Fait à Bujumbura, le 24 octobre 2024

Le Secrétaire Général de l'Etat
Jérôme NIYONZIMA. -

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jérôme Niyonzima', with a horizontal line drawn through it.